

FORMATION – Centres culturels

Introduction au décret des Centres culturels : de la théorie à la pratique.

Public cible

Cette formation s'adresse en priorité aux directions de Centres culturels récemment entrées en fonction et/ou désirant être soutenues dans la compréhension des prescrits du décret et son application sur leur territoire d'action.

Présentation

Le cadre et les concepts du décret des Centres culturels sont parfois difficile à appréhender et à mettre en œuvre concrètement. De plus, le calendrier lié au dépôt du dossier de renouvellement du contrat programme renforce parfois le besoin de le maîtriser rapidement.

L'enjeu de cette formation sera de traduire ce décret en un outil concret permettant aux directions (et à leurs équipes) de construire une action culturelle cohérente, à l'intersection entre les valeurs qu'il porte, les diverses réalités de terrain et les attendus des différents niveaux d'instances.

Objectifs

- ➔ Resituer l'action, les missions et l'évolution des Centres culturels dans l'Histoire ;
- ➔ Clarifier et questionner les concepts énoncés dans le décret, en définir les limites et leur incidence sur la construction d'une politique culturelle ;
- ➔ Construire et s'approprier un langage commun pour les traduire au regard de son quotidien et de son territoire ;
- ➔ Analyser son action au regard d'une méthodologie prescrite (boule procédurale) ;
- ➔ Identifier les obligations en termes de partenaires : instances, pouvoirs subsidiaires,... et élaborer des modalités de convergence ;
- ➔ Explorer et s'approprier les différentes ressources et moyens disponibles pour soutenir son action ;
- ➔ Échanger, s'interroger, envisager des réponses adéquates aux difficultés vécues dans la mise en pratique de la théorie ;
- ➔ Envisager des pistes de suivi continu.

Méthodologie

Notre démarche part du croisement entre des hypothèses de thématiques et l'expression des besoins, demandes et attentes exprimées par le public pressenti à l'occasion d'un sondage mené en 2024. La méthodologie de la formation elle-même consiste à articuler deux approches, l'une théorique, l'autre pratique. La première développera le cadre du prescrit et les attendus institutionnels, la seconde favorisera, par le recours à des expertises de terrain (des participants eux-mêmes ou de collègues « ressources »), l'articulation entre ce cadre, ses obligations et son opérationnalisation.

Elle sera en outre axée sur l'élaboration et la transmission d'un langage référentiel commun, à l'occasion d'échanges et d'expression des vécus et des points de vue de chacun.e. Elle intégrera enfin un « aller-retour » permanent entre les acquis, les interrogations subsistantes et les prolongements nécessaires.

Intervenant.es :

- Olivier Van Hee - Directeur général adjoint expert Service des Enjeux culturels transversaux (AGC)
- Cécile Paul - Chargée de projets à Hainaut Culture
- Jérôme Wyn - Directeur du CC Les Chiroux, membre de la Commission d'avis et accompagnateur de CC
- Tatiana Haerlingen - Juriste à l'ACC
- Patricia Santoro - Directrice de l'ACC
- Thibault Jeanmart – Directeur au CREE

Durée : 5 jours

Dates et lieu :

13, 20, 27 mars, 3 et 24 avril, de 9h30 à 17h30.

Mundo Namur (Rue Nanon 98, 5002 Namur)

(Une seconde session sera organisée fin 2025)

Coût : 600 € par personne pour l'entièreté des 5 jours.

Remboursable à concurrence de 100€/jour par le Fonds 4S pour les professionnel.les. de la CP 329.02 (www.fonds-4s.org/soutien-formation/formations-cle-sur-porte)

Inscription et renseignements : ACC - info@centres-culturels.be